

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5050208

N/REF : 23/04/2025 16H40 C:025951 I:32389
V/REF : 935846
V/Email reçu le Mercredi 23/04/2025 à 16H40

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0957
IMMEUBLE : BELLEDONNE -0957
2/2BIS/4, RUE DE BELLEDONNE
1/3/5, ALLEE DU RACHAIS
38320 EYBENS

Fontaine, le 20 Mai 2025

Référence Marché: Lot11-Plomberie Sud Isere
LOCALISATION : ALLÉE 2 BIS BELLEDONNE - MME TEMILI Wafa 06 34 41 33 67
MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE DANS LES WC
MERCI DE COORDONNER VOTRE PASSAGE AVEC LA COMPAGNIE DE CHAUFFAGE
Donneur d'ordre : M. F. YADEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 15/05/2025 A 13H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME TEMILI
CONSTAT: FUITE AU NIVEAU DE LA TETE DE POTENCE
RESSERAGE DE LA TETE DE POTENCE
CONTROLE BON ETANCHEITE - TOUT EST OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 19/05/25 à 17H21 M. F. YADEL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5050208

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLS407-Ff Recherche de fuite <=2h00	1	167,29	167,29
	TOTAL H.T.			167,29
	T.V.A. a 10,00%			16,72
	TOTAL T.T.C.En EURO			<u>184,01</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN